

Fédération Régionale des Acteurs
FRAPS

en Promotion de la Santé

en Région Centre



Région Centre

POLE DE COMPETENCE EN PROMOTION DE LA SANTE REGION CENTRE

Année scolaire 2013/2014

Actions mises en œuvre dans les établissements d'enseignement de la Région Centre avec le concours de l'appel à projets du Conseil Régional du Centre

Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé

54 rue Walvein 37000 TOURS

☎ 02.47.37.69.85 📠 02.47.37.28.73 ✉ contact@frapscentre.org

www.frapscentre.org

Association non assujettie à la TVA - SIRET 49282330700011 - APE/NAF 9499 Z
Organisme de formation enregistré sous le n° 24 37 02635 37 auprès du Préfet de la Région Centre

SOMMAIRE

1. Taux de réponse au questionnaire	3
2. Les adultes référents des actions de prévention et de promotion dans les établissements	5
3. Les actions de prévention, promotion santé mises en œuvre dans les établissements	7
3.1. <i>Le volet Alimentation</i>	8
3.2. <i>Le volet « conduites dites à risques »</i>	10
3.3. <i>Le volet environnement</i>	12
4. Les actions empruntant la méthode d'éducation par les pairs	14
5. Les points forts des actions de prévention et de promotion santé	15
6. Les difficultés rencontrées et/ou les points à faire progresser	16
7. Les besoins des personnels pour améliorer les actions	17
Conclusion.....	18

Ce document présente une synthèse des actions d'éducation et de promotion de la santé mises en œuvre dans les établissements de la région Centre, actions qui ont bénéficié d'une subvention du Conseil Régional du Centre pour l'année scolaire 2013-2014.

Nous profitons de cette brève introduction pour remercier les personnes qui ont pris le temps de renseigner le questionnaire d'évaluation.

D'ores et déjà, nous pouvons souligner la qualité du travail entrepris dans les établissements d'enseignement : réflexion sur les besoins des jeunes en matière de prévention et promotion de la santé, travail en équipe dans et hors établissement qui se renforce, qualité des actions au sens qualitatif.

Se dégage des évaluations, un souci réel de mettre en œuvre une « politique » santé dans les établissements au plus près des besoins des jeunes, parfois avec leur concours en tant que jeunes relais santé et toujours dans leur intérêt. Ce travail, toujours à reconduire demande un bel investissement des personnels et des équipes. En retour, il y a des satisfactions réelles à cet engagement : amélioration des relations jeunes adultes, repérage et suivi de jeunes en difficulté, échanges et paroles retrouvés.

Enfin, quelques chiffres qui seront repris ultérieurement :

**Plus de 30 000 jeunes auront bénéficié d'actions de prévention cette année scolaire 2013-14,
 400 actions différentes sur les trois volets proposés auront été mises en œuvre dans les 67 établissements qui ont retourné le questionnaire d'évaluation.**

1- Taux de réponse au questionnaire

67 questionnaires ont été reçus sur les 71 établissements d'enseignement financés par le Conseil Régional du Centre en 2013-2014. Les questionnaires ont tous pu être exploités.

Nombre de bilans renseignés en fonction du département

Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
5 sur 5	5 sur 6	8 sur 8	17 sur 20	11 sur 11	21 sur 21

Fonctions des personnels ayant renseigné le document

- **Infirmière : 46**
- Provisur(e), Provisur(e) adjoint(e) : 18
- Conseiller(ère)s principal d'éducation : 12
- Professeurs, enseignants : 11
- Gestionnaire, agent comptable : 6
- Documentaliste : 5

en Région Centre

- Responsable de site, Chef de travaux : 2
- Autres : 2

Ce sont principalement les personnels infirmiers qui ont renseigné le document « bilan ». Les chefs d'établissement -proviseur(e) et proviseur(e) adjoint(e)- sont bien représentés, ainsi que les CPE.

Dans une trentaine d'établissements, le bilan a été renseigné par une équipe de 2 à 3 personnes.

2- Les adultes référents des actions de prévention et de promotion dans les établissements

Trois questions visent à appréhender les dynamiques à l'œuvre dans les lycées dans le champ de l'éducation à la santé : personnels impliqués, « reconnaissance » des actions et visibilité de ces dernières.

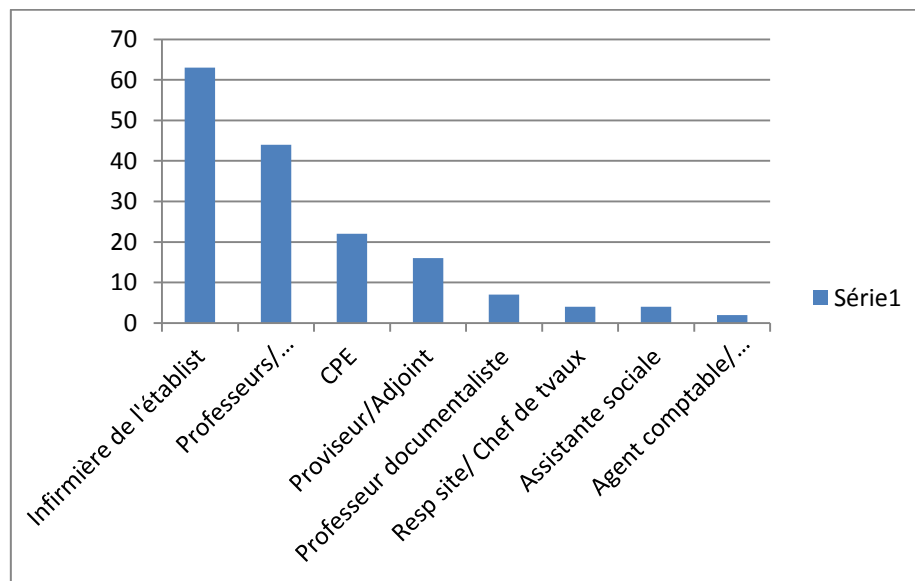
La majorité des établissements ont une « équipe santé », constituée de une à cinq personnes.

Dans **13 établissements**, les infirmières(rs) déclarent « être seul(e)s » pour constituer cette équipe ; les personnels infirmiers font quasi systématiquement partie du noyau de personnes qui impulse et organise les actions dans tous les autres établissements. Au total, **elles (ils) sont présent(e)s dans 62 équipes d'établissement, soit dans tous les établissements qui ont un personnel médical.**

D'autres catégories de personnel sont représentées :

- Professeurs, enseignants, formateurs : 44
- Conseillers (ères) principales d'éducation : 22
- Proviseurs, proviseurs adjoints : 16
- Documentaliste : 7
- Autres personnels : 6

On peut constater que les personnels éducatifs (professeurs et enseignants) sont peu représentés dans ce qui constituerait des « équipes » santé mais les chiffres ne reflètent pas complètement leur participation car ils sont souvent accompagnateurs de leurs classes au cours des actions de prévention santé, voire plus impliqués en fonction de leur discipline et du thème santé traité.



Visibilité et légitimité des actions santé

Si l'inscription des actions santé au projet d'établissement, ainsi que leur présentation au sein du Comité d'Éducation à la Santé Citoyenneté ne sont pas les seuls éléments de visibilité et légitimité des actions, elles constituent un indicateur de base.

Sur les 67 établissements, **57 inscrivent leurs actions au projet d'établissement et/ou 45 les présentent au sein des Comités d'Éducation à la Santé Citoyenneté -C.E.S.C.-.**

53 établissements estiment que les actions mises en œuvre sont connues, repérées par les membres de la communauté éducative,
8 pensent que les actions de prévention ne sont pas repérées,
3 réponses sont dans une position intermédiaire « oui/non »
et 3 établissements n'ont pas répondu à cette question. Il apparaît que la petite taille de l'établissement favorise la visibilité des actions mises en œuvre par l'ensemble de la communauté éducative.

Les moyens utilisés pour rendre visible ces actions sont : l'agenda du lycée, les réunions -CESC, CA, conseil intérieur..- , l'affichage, le site internet de l'établissement, la messagerie électronique, les publications sur l'ENT, les articles de presse, bulletin, journal ou lettre d'information de l'établissement, les partenariats concrets avec les enseignants qui informent les élèves des actions prévues, la présence des enseignants au moment de la mise en œuvre de l'action, les productions d'élèves et leur présentation, exposition au sein de l'établissement... Le fait d'organiser une action nécessitant une forte participation des adultes permet une meilleure communication. Enfin, les jeunes eux-mêmes contribuent à faire mieux connaître les actions de prévention et de promotion de la santé mises en œuvre dans l'établissement (en direction des autres jeunes et des adultes).

3- Répartition des actions de prévention, promotion santé en fonction des différents volets de l'appel à projets régional

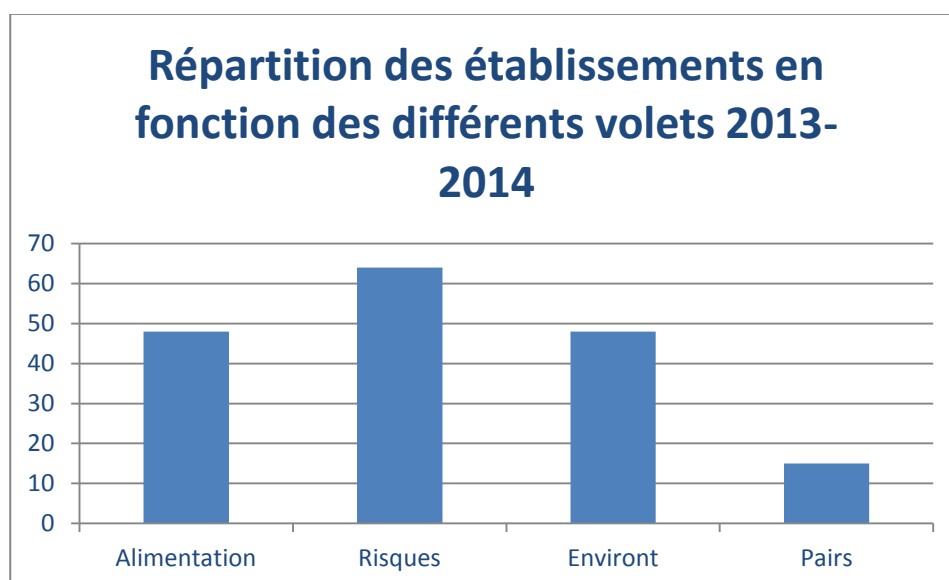
Nous constatons que les trois volets sont inégalement couverts au profit du volet « Conduites à risques », les volets alimentation et santé-environnement sont moins bien représentés.

64 établissements ont mis en œuvre des actions s'inscrivant sur le volet 2 « **conduites à risques** »,

48 établissements ont travaillé sur l'**alimentation**,

48 établissements ont mis en œuvre des actions sur le volet 3 «**santé et environnement**».

15 établissements ont développé des actions empruntant la méthode d'éducation par les pairs.



8 établissements ont mené des actions sur un volet sur les trois volets proposés,

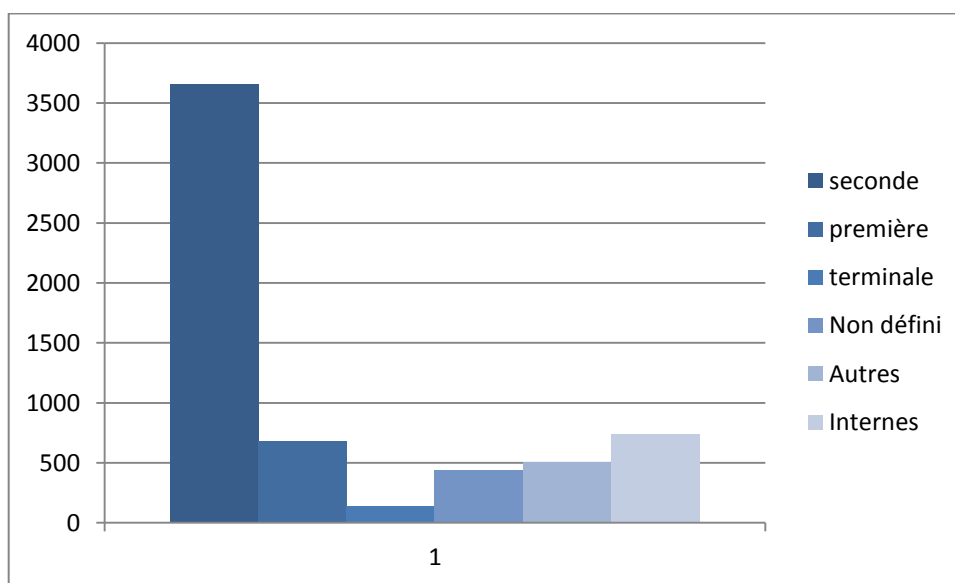
26 établissements ont mené des actions sur deux volets sur les trois volets,

33 établissements ont mené des actions sur les trois volets de l'appel à projets du conseil régional du Centre.

3.1. Le volet alimentation

48 établissements se sont inscrits sur ce volet, ce qui représente **130 actions** différentes sur ce thème mises en œuvre tout au long de l'année scolaire 2013-2014.

Environ 8000 jeunes ont bénéficié de séances d'animation en groupe restreint ou classe entière sur ce volet.



Les jeunes de classe de seconde sont les plus ciblés avec plus de 3661 jeunes bénéficiaires d'actions alors que seulement **685 jeunes de première et 142 élèves de terminale** ont eu des propositions d'animations sur ces sujets. Les jeunes en internat bénéficient eux aussi d'interventions.

Le public classé « autre » correspond le plus souvent à des jeunes de niveau troisième, jeunes en section CAP et BTS.

7 établissements ont mis en œuvre des actions visant la communauté scolaire dans son ensemble ou une partie de celle-ci sur les thèmes suivants : réduction du gaspillage en restauration scolaire, une semaine nutrition au self, une journée du goût, « diagnoform-diagnosanté », exposition au CDI sur l'obésité et l'anorexie...

L'ensemble de ces actions ont profité à environ 1700 jeunes.

Répartition des projets « alimentation »

N°	Thématiques	Répartition en %
1	Equilibre alimentaire /Hydratation	31%
2	Activité physique	17%
3	Restauration collective	16%
4	Petit déjeuner-Goûter	14%
5	Environnement/Potager	9%
7	Réduction du gaspillage-Tri sélectif	7%
8	Goût / Sens / Plaisir	6%
9	Atelier cuisine	6%
10	Alimentation biologique	5%

45 % des établissements ont travaillé sur l'équilibre alimentaire et l'importance du petit déjeuner. 17% des actions valorisent l'activité physique **et 16%** visent à améliorer la restauration collective sur les axes suivants : activation des commissions menus, repas à thème, présentation des normes de restauration collective aux familles et jeunes, amélioration du cadre de la restauration collective...

Un autre axe a été privilégié par **9% des lycées, celui de l'impact de notre consommation** sur l'environnement. Quelques établissements accompagnent les jeunes présentant un surpoids de façon individuelle (suivi médical et proposition d'activité physique attrayante).

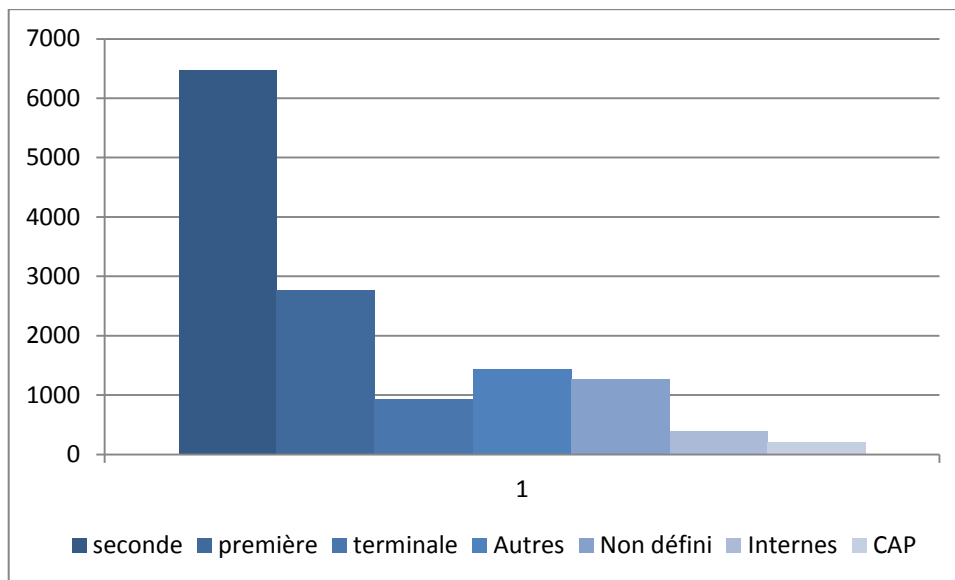
Un établissement peut conduire plusieurs actions différentes sur l'alimentation auprès du même public cible, ce qui tend à renforcer la cohérence et l'impact des projets : travail sur l'équilibre alimentaire, le plaisir, ateliers culinaires, activité physique soit un programme cohérent et dans le temps où savoir, savoir-faire et savoir-être sont convoqués.

3.2. Le volet « conduites dites à risques »

64 établissements ont mis en place des actions sur ce thème, ce qui représente **186 actions développées sur ce volet.**

13 565 jeunes ont bénéficié de séances de prévention et promotion de la santé s'inscrivant sur ce volet dont nous préciserons les différents thèmes ultérieurement.

Les actions qui sont développées le sont d'abord en direction des jeunes des **classes de seconde avec 6475 adolescents impactés.** Néanmoins, les élèves de première (2771 jeunes) et terminales (931 jeunes) **sont mieux représentés que sur le volet alimentation.**



21 établissements ont organisé des actions s'adressant à l'ensemble de la communauté scolaire ou à un niveau de classes spécifique. Ces journées sont parfois organisées avec le concours de « jeunes relais santé » à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida, le 1^{er} décembre de chaque année et/ou pour le Sidaction en avril par exemple et aussi sur des thèmes comme les addictions, une journée sans portable ou baladeur. Quelques établissements proposent le test de dépistage sur le VIH Sida aux jeunes majeurs au cours de ces temps forts.

Pratiquement, cela peut donc prendre la forme de stands de prévention sur une journée ou demi-journée, les jeunes passant sur ces différents stands accompagnés d'un adulte. Ces animations peuvent venir ou non en complément d'actions d'éducation pour la santé plus ciblées en groupe restreint auprès des mêmes publics.

L'ensemble de ces journées ont potentiellement concernés 7000 jeunes en plus des 13500 déjà comptabilisés.

2 établissements ont proposé des rencontres aux parents sur le thème de l'adolescence.

2 établissements ont proposé des rencontres plusieurs fois dans l'année aux équipes éducatives avec une psychologue afin d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.

Des propositions d'actions plus ciblées comme des permanences d'écoute, la possibilité de rencontrer un psychologue par exemple ont été mis à la disposition des jeunes.

Répartition des projets « conduites à risque »

N°	Thématiques	Répartition en %
1	Sexualité / Prévention des IST/SIDA	27%
2	Substances psycho -actives	18%
3	Gestion du stress	15%
4	Nouvelles Technologies de l'Information Communication	10%
5	Violence	7%
6	Estime de soi	5%
7	Tabac	4%
8	Lutte contre les discriminations	4%
9	Alcool	4%
10	Mal-être / Décrochage	4%
11	Accès aux soins	2%
12	Alcool /prévention routière	2%

Deux thèmes sont particulièrement retenus par les équipes éducatives sur ce volet :

les **consommations de substances psychoactives et plus largement les attitudes et comportements** qui peuvent créer des dommages à court terme voire des situations de dépendance -produits comme alcool, tabac, cannabis, NTIC- qui représentent **près de 36%** du contenu des actions ;

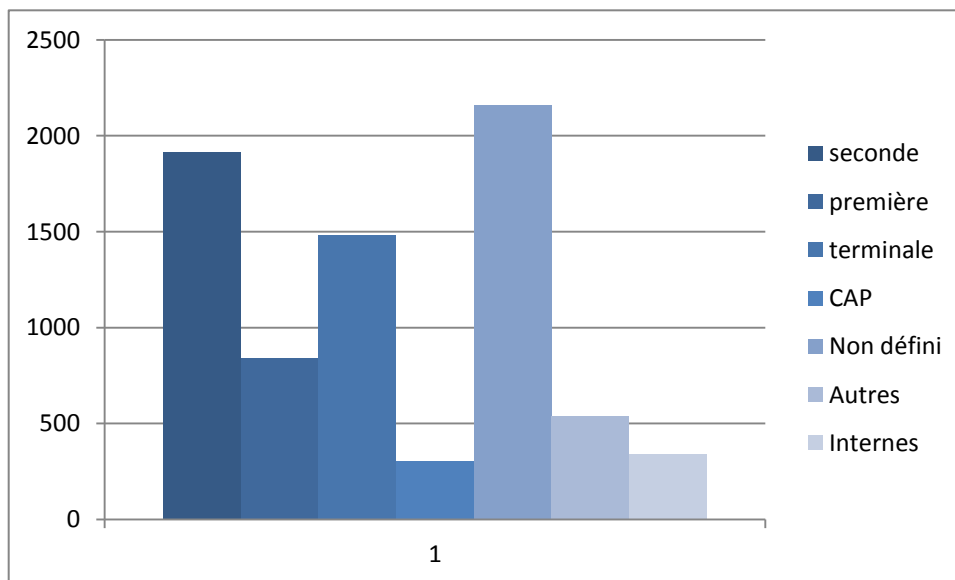
des actions **d'éducation à la sexualité** ou des actions plus ciblées, notamment sur la prévention du VIH Sida, **27%** des établissements,

15% des établissements proposent des actions visant de mieux gérer le stress, notamment face aux épreuves du baccalauréat. Ce sont les jeunes des classes de terminale et première qui se voient proposer ce type d'action.

3.3. Le volet environnement

48 établissements sur se sont inscrits sur ce volet, ce qui représente **84 actions** différentes sur ce thème.

Plus de 7500 jeunes ont été concernés par ce volet sur des sujets très variés : 1913 jeunes de seconde, 843 jeunes de première et 1484 jeunes de terminale. **D'autres publics cibles ont été choisis** : classes de niveau collège, classes de CAP, internes, autres non définis pour un total de 3351 jeunes
 Le volet environnement est le volet où les jeunes des classes de terminale sont les plus représentés.



Deux établissements ont organisé une journée pour l'ensemble de la communauté scolaire et /ou les jeunes : journée de l'élégance et lois et droits d'autrui qui ont concerné plus de 1200 lycéens.

Répartition des projets « environnement »

N°	Thématiques	Répartition en %
1	Secourisme	29%
2	Citoyenneté / Altruisme	24%
3	Sommeil	9%
4	Prévention routière	8%
5	Audition	7%
6	Sécurité au travail	6%
7	Tri sélectif	6%
8	Cadre de vie	6%
9	Hygiène bucco-dentaire	2%
10	Sauvetage	1%
11	Hygiène corporelle	1%
12	Jardinage	1%

Près d'un tiers des établissements (29%) ayant choisi ce volet ont conduit des actions de secourisme, puis viennent des actions promouvant la citoyenneté comme le don du sang, le don d'organe, collecte alimentaire, citoyenneté, respect de l'autre. Viennent ensuite des actions de prévention sur le sommeil, la prévention routière, l'audition, la sécurité au travail...

Le volet environnement se caractérise par le volontariat des jeunes dans les actions, notamment pour la formation de secourisme qui leur est proposée et aussi pour d'autres types d'actions comme donner son sang, collecter des objets pour une cause humanitaire, gestes par rapport à l'environnement comme le tri sélectif.

4- Les actions empruntant la méthode d'éducation par les pairs

15 établissements déclarent avoir développé des actions avec des **lycéens relais santé pairs**. 300 jeunes sont identifiés comme « jeunes relais santé pairs » sur des thèmes variés : prévention du VIH SIDA, consommations de produits psycho-actifs, incivilités, alimentation. L'accompagnement, la place des jeunes au sein de ces actions est singulière à chaque établissement : quelques établissements ont accompagné les jeunes (formation de 50 heures par exemple), ont travaillé sur la base du volontariat alors que d'autres ont fonctionné différemment -non volontariat des jeunes, désignation d'une classe qui porte un projet-.

5- Les points forts des actions de prévention et de promotion santé

N°	Points forts recensés	Répartition en %
1	Actions mises en œuvre -diversité, pertinence, continuité-	34%
2	Implication du personnel de l'établissement	16%
3	Implication des élèves et autres effets bénéfiques	16%
4	Impact positif des actions auprès des jeunes	11%
5	Partenariats extérieurs	9%
6	Succès des actions auprès des jeunes	9%
7	Climat scolaire	5%
8	Repérage des jeunes en difficulté	1%

Les porteurs de projet mettent en avant des points forts dans les projets de l'année notamment sur les actions elles-mêmes : pertinence des actions, diversité et cohérence. Le fait de proposer un ensemble d'actions dans l'établissement pour des publics de niveau divers et/ou centrés sur un même niveau crée une dynamique, une visibilité. Les actions ne sont plus « saupoudrées » mais constituent une politique santé auxquelles peuvent se rattacher les personnels de la communauté que ce soit des professeurs, personnels de la restauration collective, personnels encadrants.

L'implication des personnels même si elle peut encore être plus importante s'est améliorée, notamment dans les lycées où les actions perdurent depuis plusieurs années. L'on remarquera aussi que les jeunes sont partie prenante de ces actions dans la mesure où ils s'impliquent et/ou reconnaissent l'intérêt des propositions qui leur sont faites.

Globalement les projets de promotion de la santé participent à l'amélioration de l'ambiance au sein des établissements et créent du lien entre les élèves et les adultes en général et les personnels de l'établissement.

6- Les difficultés rencontrées et/ou les points à faire progresser.

N°	Difficultés recensées	Répartition en %
1	Manque de temps / problèmes de calendrier	34%
2	Manque d'implication de la communauté éducative	24%
3	Visibilité des actions	14%
4	Implication des jeunes	13%
5	Actions à revoir	6%
6	Difficultés avec intervenants extérieurs	4%
7	Pérennité des actions	3%
8	Manque de matériel de secourisme	3%

Parmi les premières difficultés identifiées, on retrouve la **gestion du temps et du calendrier**. Notamment, les lycées professionnels qui doivent souvent composer avec des périodes de stage régulières qui compliquent la mise en place des actions.

L'échéance des épreuves du baccalauréat constitue aussi un frein à la mise en place des actions, ce qui se traduit par le nombre moindre de jeunes des classes de première et terminale « impactés ».

L'implication des équipes éducatives reste à améliorer, les difficultés de communication interne peuvent entraîner des obstacles dans le déroulement pratique : disposer de créneaux horaires pour mettre en place les actions, avoir des salles.

La taille de l'établissement constitue un facteur facilitant ou non dans la gestion des projets : plus l'établissement est important, plus il semble difficile de mettre en place des actions mais ceci ne doit pas être posé comme une règle absolue car le soutien du chef d'établissement est un autre facteur de réussite.

7- Les besoins des personnels pour améliorer les actions

N°	Besoins recensés	Nombre d'établissement	Répartit° en %
1	De journée d'échanges et mutualisation d'expérience	41	40%
2	D'aide au repérage de partenaires extérieurs	26	25%
3	De journée de réactualisation sur des thèmes santé précis (voir tableau ci-après)	26	25%
4	D'accompagnement méthodologique	9	9%

Quatre types de besoins sont apparus : échanges et mutualisation des expériences, repérage des partenaires extérieurs pouvant intervenir auprès des jeunes, réactualisation des connaissances et accompagnement méthodologique. Le tableau ci-dessous précise les thèmes sur lesquels sont demandées des journées de réflexion, apports théoriques.

Demande de réactualisation des connaissances	Nombre d'établissements
Addictions	11
Sexualité	5
Harcèlement, violence dont outils de communication	5
Pathologies psychiatriques	3
Gestion du stress	2
Agriculture biologique	1
Secourisme	1
Estime de soi	1
Isolement des jeunes	1
Audition	1
Psychopathologie	1

La question des addictions y compris aux outils numériques est le thème qui est le plus demandé. La sexualité, le harcèlement et les conduites violentes sont aussi assez représentées.

Conclusion :

Quelques données quantitatives significatives :

A partir des retours de questionnaire de 67 établissements, nous avons pu recenser 400 actions de prévention promotion de la santé différentes mises en œuvre en 2013-2014, soit 6 actions différentes en moyenne par établissement.

- Comme l'an passé, nous constatons que les établissements croisent les approches en organisant des actions d'éducation et de promotion santé pour un ou plusieurs niveaux de classes sur des thèmes santé divers et proposent une action spécifique sur le long cours pour des groupes restreints de jeunes, jeunes qui sont souvent les plus en difficultés.
- Les actions répondent à des besoins de mieux en mieux identifiés par les porteurs de projets et elles sont favorablement accueillies par les jeunes.
- Les équipes santé et notamment les infirmières ont plus de chance de voir ce travail reconnu et facilité quand leur hiérarchie les soutient explicitement et de façon volontaire.
- Les partenariats avec l'extérieur se renforcent et se construisent.
- Ces actions offrent des occasions de collaboration entre les différentes catégories de personnel.
- La liberté laissée aux porteurs de projet dans la conduite des actions semble un point fort du dispositif et dans sa durabilité. Chacun construit selon ses besoins, ses ressources et à sa vitesse.